Chantier naval

Sites d'intérêt visibles du sentier

Chapelle de Saint-Buc

Les vestiges du moulin à marée de La Herviais

- **La chapelle de Saint-Buc** était autrefois propriété du château de Saint-Buc. Dédiée à Sainte Anne et Saint Joseph, elle a été reconstruite en 1660 à l'emplacement d'une ancienne chapelle. Acquise en 1988 par la commune, elle a été restaurée grâce à l'association de sauvegarde de la chapelle Saint-Buc. Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, elle est ouverte tous les après-midi en juillet et août.
- **Les chantiers navals.** Au siècle dernier, Le Minihic-sur-Rance et les communes environnantes étaient réputées pour leur savoir-faire en construction et en réparation de bateaux en bois. Aujourd'hui reconvertis pour les besoins de la plaisance, les chantiers navals sont les témoins d'une activité maritime importante. Vous passez près de deux chantiers navals en activité, à Tanet, dans l'anse de Saint-Buc et au Grand-Val, au pied de l'ancienne carrière de granulite exploitée jusqu'en 1973.
- **Les moulins à marée.** De nombreux moulins à marée existaient autrefois sur les rives de La Rance. L'anse de Saint-Buc, appelée aussi Fosse-Mort, abritait deux moulins à marée. Il subsiste des vestiges du moulin de Fosse-Mort et de son bassin de retenue ainsi que les bases d'une habitation, sans doute le logement du meunier. Ce moulin doit son nom à sa localisation : c'était le lieu où s'échouaient souvent les noyés en raison des courants marins. Victime de la concurrence des minoteries, le moulin cessera son activité au début du XX^{e} s., tout comme celui de La Herviais plus au sud, dont vous pouvez observer les ruines.
- **Le lavoir de Guérouse** construit en 1901, était le premier lavoir public de la commune.
- **L'église** placée sous la protection de Saint Malo est construite sur l'emplacement d'une ancienne chapelle et du moulin à vent de Vaucouleurs. La tour et une partie de l'église ont été détruites pendant la Seconde Guerre mondiale.

Crédits photos : CIT, Willy Berré.

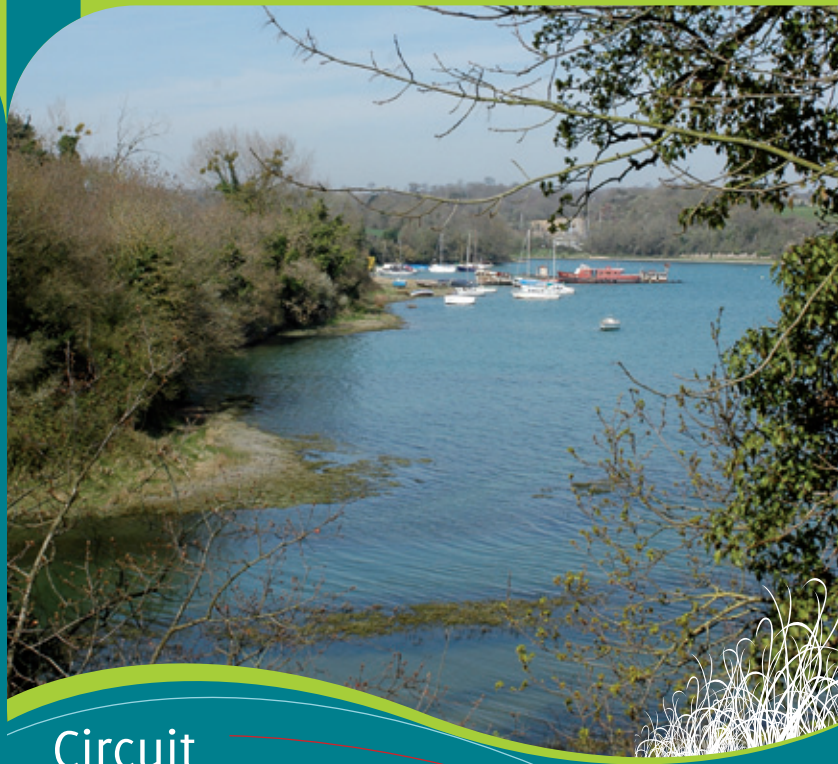

Circuit de Saint-Buc

Après avoir parcouru les vallées verdoyantes de Guérouse et de Pontouraude, la balade rejoint la chapelle Saint-Buc et les bords de Rance à la découverte des chantiers navals et des vestiges de moulins à marée.

6 km | 1h30 | D Place Thomas-Boursin (D114) | Balisage GR

Pas à pas...

D 1 Longez la salle des fêtes et pénétrez dans la vallée de Guérouse. Le sentier longe le mur d'enceinte du manoir du Houx. Remarquez en chemin la fontaine, le lavoir, et la végétation composée de fougères et de scolopendres. Vous arrivez sur la D114 au pied du grand cèdre du Liban, à l'entrée du manoir des Auffenais, propriété des écrivains Tharaud, de 1919 à 1945. 2 Poursuivez à droite. Traversez l'aire de pique-nique et empruntez à droite un large chemin boisé au bord d'un ruisseau. Franchissez la passerelle et observez les vestiges du moulin à eau de Pontouraude sur votre droite. En sortant de la vallée, longez la prairie et poursuivez jusqu'au bout de la rue. Tournez à gauche puis à droite. Suivez la rue de La Rabinais et bifurquez à gauche dans un petit sentier jusqu'à la D114. 3 Traversez-la, continuez en face puis à droite. Au bout de la rue des Champs, tournez à droite. Contournez la chapelle de Saint-Buc, par le sous-bois. Longez la route sur quelques mètres et obliquez à gauche dans une large allée empierrée le long du ruisseau qui mène à La Herviais. 4 Près de la longère, descendez l'escalier, franchissez la passerelle et empruntez le GR 34C *(Balisage blanc et rouge)* vers Le Minihic. Remarquez les vestiges du moulin à marée de La Herviais. Suivez les bords de Rance jusqu'au chantier naval de Tanet. Longez la grève et reprenez le sentier côtier jusqu'à la D114. 5 Traversez le chantier naval du Grand-Val. Au bout de la route, remarquez les vestiges du moulin à marée de Fosse-Mort et le panorama sur Saint-Suliac. Continuez par le GR 34C jusqu'à la petite bâtisse en pierre aménagée en abri pour les randonneurs par la commune. Marchez encore 100 m puis quittez le GR et empruntez le sentier à gauche qui remonte vers le camping puis obliquez à gauche dans le parc de la mairie. Contournez l'église par son enclos et regagnez le départ.

Circuit publié dans le topoguide FFRandonnée « Le Pays de Saint-Malo... à pied® »